

TABLE DES MATIÈRES / TABLE OF CONTENTS

Règlements généraux

General Regulations

A. ADMISSION

1. Conditions d'admission

3.2 Passage d'une maîtrise vers une autre

Le programme de la licence en théologie (S.
T. L.)

Un cours hors concentration
(3cr.)

2.4.1 TOUTES LES CONCENTRATIONS À
L'EXCEPTION DES ÉTUDES DU CHRISTIANISME
ORIENTAL

Cinq cours comme suit :

* Quatre cours fondamentaux :

2.5 Licence en théologie (S. T. L.) - (51 crédits)

2.5 Licentiate in Theology (S. T. L.) - (51 credits):

2.6 Cours supplémentaires au programme

2.6 Additional Courses within a Program

2.7 Cours hors programme

2.7 Out-of-program Courses

2.8 Équivalences et transfert de crédits

3. Le bilinguisme

1.2 Temps partiel

1.3 Statut spécial

1.4 Statut d'auditeur

3. Périodes d'inscription

3. Registration Periods

4. Carte d'identité

4. Student ID card

5. Changements d'inscription

5. Changes in Registration

6. Reports d'échéances



D. RECHERCHE : DIRECTION,
PROGRÈS, ÉTHIQUE

2. Arrangements spéciaux

4. Évaluation différée

6. Règlement sur la fraude scolaire

6.1 Définition

F. DIRECTION DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

DÉSIGNATION ET RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

Le superviseur du mémoire de recherche :

est consulté, au besoin, sur toute
ré diant

travaille en collaboration avec le
superviseur de son mémoire de recherche pour
fixer le choix de son sujet de recherche.

Le directeur de recherche supervise le travail de
de la remise de son
travail à la Faculté.

G. MÉMOIRE DE RECHERCHE

OBJECTIF

Le mémoire consiste en un travail de recherche

DESCRIPTION

Le candidat à la maîtrise et/ou à la licence doit rédiger un mémoire qui doit avoir entre 40 et 60 pages, incluant la bibliographie. Les travaux de plus de 60 pages ne seront pas acceptés.

Le mémoire pourrait être réalisé en lien avec le cours donné par un professeur, mais tout en respectant les exigences particulières de ce cours.

Les personnes qui espèrent poursuivre des études dans un nouveau programme à

soumettre leur mémoire vers la mi-juillet.

F. RESEARCH PAPER DIRECTION

APPOINTMENT AND RESPONSIBILITIES OF THE RESEARCH SUPERVISOR

The supervisor of the research paper:

is approached by the student at the beginning of the fall term.

is consulted (if needed) on each of the
-registrations

Students select a research topic in consultation with their research supervisor.

work until the official submission of the research paper to the Faculty.

G. RESEARCH PAPER

OBJECTIVE

The research paper consists of extensive research that has followed a strict methodology. It is produced in written form. The student must show the ability to work independently in a scholarly manner.

DESCRIPTION

A master and/or licentiate candidate must write a major research paper that should not exceed 40-60 pages, including the bibliography. No paper exceeding 60 pages will be accepted.

ÉVALUATION

a) Procédure :

Trois exemplaires du mémoire de recherche, y compris la copie originale, doivent être soumis au bureau administratif de la faculté. Deux (2) des trois (3) exemplaires destinés aux examinateurs sont présentés sous une couverture de type « Acogrip ». Le mémoire est présenté à la Faculté non relié et sans perforation aux marges.

Le mémoire est évalué par le superviseur de professeur de la Faculté, dont le choix est approuvé par le coordonnateur des études supérieures.

La distribution des exemplaires aux examinateurs est assurée par la Faculté de théologie. Ils sont accompagnés du formulaire

Les deux professeurs reçoivent une copie du mémoire de recherche et du formulaire

Il faut prévoir un délai de quatre (4) à six (6) semaines de recherche.

Une fois que chacun a lu le mémoire, chacun des professeurs donne son évaluation au bureau administratif aussitôt que possible.

b) Calcul des notes finales :

a) Mémoire de recherche (maîtrise) :

La note finale sera calculée la façon suivante :

OBJECTIFS

La personne inscrite à ce cours devra démontrer une aptitude à la réflexion critique sur des thèmes et des textes déjà choisis qui sont

christianisme oriental.

DESCRIPTION

autodirigée. Il porte sur trois textes théologiques

textes obligatoires et deux dans le domaine

Procédure :

Les deux professeurs se retirent immédiatement

DESCRIPTION

Une liste de textes théologiques importants qui sont représentatifs des synthèses théologiques contemporaines dans le domaine sera préparée par chacune des concentrations. Lorsque l'étudiant s'inscrira à ce cours, la Faculté lui indiquera les textes à étudier dans sa concentration.

(normalement un trimestre) pour bien approfondir les textes théologiques.

Faculté en accord avec le candidat.

examen écrit et un examen oral.

EXAMEN ÉCRIT :

Deux professeurs de la concentration préparent deux (2) qu(S.4&32.1-4(CR1m)-:

La

ÉVALUATION

conditions.

de la concentration. Après avoir lu le texte, ils se
renc r deux professeurs
a réussi

p

Réussite
semaine suivante.

Échec